**Projet cadre logique projet FSE+ « Inclusion 2 », 2021-2027, Promemploi ASBL**

***Titre : Particip’accueil – Province de Luxembourg – Coordination : Promemploi ASBL***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Logique d’intervention** | **Indicateurs objectivement vérifiables** | **Sources de vérification** | **Hypothèses** |
| **Finalité** | Un système ouvert  ► qui lutte contre l’exclusion et promeut les droits de l’enfant dans ses différents milieux de socialisation,  ► qui soutient ses acteurs et ses bénéficiaires dans la valorisation de leurs identités multiples, pour le développement 1) des potentialités de tous les enfants et 2) d’une posture professionnelle ajustée,  renforçant ainsi la participation des enfants et leur protection contre la précarité |  |  |  |
| **Objectifs généraux** | 1) Renforcer les compétences professionnelles concernant le respect de la diversité et de l’équité dans l’EAJE  2) Accueillir les identités multiples des enfants et des familles (accessibilité primaire et secondaire)  3) Valoriser le secteur de l’EAJE  4) Développer l’offre de services d’accueil petite enfance et temps libre au bénéfice d’un public exposé au risque de pauvreté et/ou d’exclusion sociale[[1]](#footnote-1)  5) Contribuer au renforcement du respect des droits de l’enfant sur le territoire de la province de Luxembourg |  |  |  |
| **Objectifs spécifiques** | *1.1) Développer les compétences de réflexivité :*  ► Le projet met en œuvre des temps de réflexion au niveau institutionnel et/ou interinstitutionnel[[2]](#footnote-2) sur les pratiques professionnelles en lien avec la diversité et l’accessibilité  ► Le projet assure la promotion des formations continues disponibles sur le thème de la diversité et de l’accessibilité et renforce l’offre en la matière si nécessaire  *1.2) Informer l’ensemble des acteurs du système :*  ► Le projet met en œuvre des temps d’information de tous les acteurs du système ainsi que des bénéficiaires par des experts des questions de diversité et d’accessibilité  *2.1) Développer les compétences relationnelles (co-observation* ► *co-éducation, soutien à la parentalité) :*  ► Le projet met en œuvre des espaces de rencontre parents/enfants/professionnels et/ou des activités de soutien à la parentalité favorisant notamment l’imitation[[3]](#footnote-3)  2.2) Le projet impulse une démarche d’élaboration d’un projet social articulé avec le projet éducatif en s’inspirant de l’expérience française (rôle social des professionnels de l’accueil)  *2.3) Développer les compétences organisationnelles :*  ► Le projet propose aux structures des outils favorisant un aménagement de l’espace et du temps « diversity friendly » et soutient l’échange de bonnes pratiques en la matière  *3.1) Mener du lobbying[[4]](#footnote-4) :*  ► Le projet informe sur les enjeux de l’EAJE, la complexité des métiers qui le composent et la nécessité de donner aux professionnels du temps de travail (notamment en dehors de la présente des enfants) permettant de gérer cette complexité  *3.2) Développer l’interconnaissance (par tous, de tous et pour tous, en ce compris les bénéficiaires (empowerment)) :*  ► Le projet stimule les partenariats et consolide le réseau et les liens (des liens qui ont du sens) entre les différents niveaux du système  *3.3) Assurer un travail de veille et de monitoring :*  ► Le projet récolte des données pertinentes et documente ses activités afin d’informer adéquatement les acteurs du système sur les questions en lien avec la diversité et l’accessibilité  *4.1) Développer l’accessibilité de l’offre d’accueil*  ► Le projet soutient et accompagne des structures d’accueil petite enfance et temps libre ou tout autre opérateur volontaire dans le développement de leur capacité d’accueil d’enfants et de familles en situation de vulnérabilité (notion de « souplesse »)  *4.2) Développer l’accessibilité de l’offre d’activités*  ► Le projet soutient et accompagne des structures d’accueil petite enfance et temps libre ou tout autre opérateur volontaire dans le développement d’activités pour des enfants en situation de vulnérabilité  *4.3) Mettre en place un système proactif de repérage des plages d’accueil disponibles dans les structures d’accueil petite enfance et temps libre (sur base volontaire) afin de les mettre autant que faire se peut à disposition des enfants et des familles en situation de vulnérabilité*  ► Le projet soutient et accompagne les structures d’accueil petite enfance et temps libre volontaires dans l’optimisation de leur taux d’occupation, au bénéfice d’enfants et de familles en situation de vulnérabilité qui ne fréquentent habituellement pas ces structures  5.1) Identifier puis lever les barrières d’accessibilité géographique/horaire, financières, psychologiques et culturelles qui pourraient éloigner certains publics et réduire l’effectivité des droits des enfants grandissant sur le territoire de la province de Luxembourg  ► Le projet développe la **collecte et l’analyse de données** (freins et facilitateurs) et l’**évaluation** dans toutes les matières qui touchent (in)directement les enfants (il ne s’agit pas de contrôler mais bien de mieux cerner la situation des enfants dans leurs différents lieux de vie)  5.2) Développer ensemble une « culture des droits de l’enfant », notamment en termes de participation des enfants aux décisions qui les concernent  ► Le projet mène des campagnes annuelles et tout public (en ce compris les enfants eux-mêmes) d’**information** et de **sensibilisation** aux droits de l’enfant | INDICATEURS DE REALISATION  Le projet réalise :  - 1 dispositif d’analyse des pratiques professionnelles (constitué de 4 rencontres) par an, qui rassemble 5% des structures d’accueil, ce qui représente X professionnel-le-s (X% des professionnel-le-s ont pris part au dispositif)  - 4 jours (2x2 jours) de formation continue sur le thème de la diversité et de l’accessibilité par an pour des groupes intersectoriels de 15 participants par jour  - 1 voyage d’étude de 3 ou 4 jours par an pour 15 personnes différentes chaque année maximum (hors organisateurs) ouvert à toutes les structures d’accueil  - 1 grande conférence sur le thème de la diversité et de l’accessibilité par an, qui rassemble 60 personnes  Au terme des 6 années du projet, 100% des formateurs des établissements de formation aux métiers de l’EAJE sont sensibilisés aux thématiques du projet  Sur les deux 1ères années du projet, 3 récits de vie de parents (dont les réalités sont variées, afin d’illustrer la diversité et les différents enjeux de l’accessibilité) sont réalisés  La cartographie prévue dans le cadre de l’activité « *3.1.1) La réalisation et la diffusion d’un diagnostic de la situation de l’EAJE en province de Luxembourg au démarrage du projet*» est réalisée endéans les deux 1ères années du projet (données à recueillir à définir au sein du partenariat)  Au terme de chaque année du projet, un bilan des activités réalisées durant l’année écoulée est établi dans le cadre de la recherche-action prévue pour assurer le lien entre les différentes activités du projet et leur monitoring et évaluation continus  Sur les 6 années du projet, chaque profil/fonction en lien avec l’EAJE présent(e) sur le terrain a fait l’objet d’au moins un témoignage filmé d’acteurs ayant ce profil et/ou exerçant cette fonction  Chaque action menée au sein du projet (dispositif d’analyse des pratiques professionnelles, voyage d’étude, formation continue, …) est documentée via un film et/ou des capsules audiovisuelles  Nombre d’enfants âgés de moins de 18 ans bénéficiant directement ou indirectement des activités du projet |  | Forces/Faiblesses  Opportunités/Menaces |
| **Résultats attendus** | - Un changement de paradigme (conscientisation, décentration de soi vers l’autre : ne pas penser et ne pas parler à la place de … ; « entrer » dans le cadre de référence de l’autre, comprendre le « pourquoi » de ses pratiques ; enrichir ses propres valeurs de celles de l’autre) ► comprendre et « accrocher » les familles qui pratiquent le « non-recours[[5]](#footnote-5) »  - Un changement de regard allant dans le sens d’une (re)valorisation de la diversité au sein du secteur de l’EAJE (enfants, parents, professionnels mais aussi société dans son ensemble)  - A des identités multiples des enfants et des familles correspondent des besoins multiples (► complexité) qui reçoivent des réponses ajustées de la part des professionnels ► impact sur la qualité et l’accessibilité de l’accueil et donc le développement des potentialités de tous les enfants  - La qualité et l’accessibilité de l’accueil et le respect des droits de l’enfant sont au centre des préoccupations de tous les acteurs du système, qu’il soit local ou provincial ; des balises sont mises en évidence, permettant aux professionnels d’orienter leurs pratiques professionnelles vers une meilleure prise en compte de la diversité des contextes, des enfants et des familles. Ces balises sont diffusées dans les établissements qui forment les futurs professionnels de l’EAJE  - Les organisations, les institutions (la sphère de la gouvernance du système, les pouvoirs organisateurs) rendent possibles et légitimes des postures professionnelles ajustées  - Le caractère inclusif du tissu d’accueil provincial permet aux parents de trouver une place d’accueil qui répond à leurs besoins et à ceux de leurs enfants sans devoir faire de longs déplacements  - Les familles - toutes les familles - sont considérées comme des partenaires à part entière par les professionnels de l’EAJE  - Le taux d’occupation et la capacité d’accueil des structures d’accueil sont renforcés  - Les journées de présence et/ou les participations d’enfants en situation de vulnérabilité sont en progression  - Tous les enfants résidant sur le territoire de la province de Luxembourg ont la possibilité de vivre une expérience de socialisation en structure d’accueil petite enfance ou temps libre. Leur droit à la participation y est reconnu et mis en œuvre et leur avis sont effectivement pris en considération  - Le travail en réseau et en partenariat entre les acteurs de l’action sociale locale est durablement installé et la place et le rôle des structures d’accueil petite enfance et temps libre y sont reconnus et valorisés | INDICATEURS DE RESULTAT  70% des professionnel-le-s déclarent avoir développé leurs compétences de réflexivité suite à leur participation au dispositif et estiment que cette méthodologie est innovante, porteuse et fertile.  L’ensemble des activités proposées a fourni à l’ensemble des acteurs du système l’occasion d’être informés sur les questions de diversité.  Les récits de vie produits dans le cadre de l’activité « *2.3.2) Le recueil et la diffusion de récits de vie de parents* » sont utilisés comme outils de sensibilisation dans le cadre des autres activités du projet.  La cartographie produite dans le cadre de l’activité « *3.1.1) La réalisation et la diffusion d’un diagnostic de la situation de l’EAJE en province de Luxembourg au démarrage du projet*» est utilisée comme base de travail dans le cadre de certaines autres activités du projet et/ou comme outil de sensibilisation dans le cadre des autres activités du projet  Les témoignages produits dans le cadre de l’activité « 3.1.2) *Le recueil et la diffusion de témoignages de professionnels de l’EAJE*» sont utilisés comme outils de sensibilisation dans le cadre des autres activités du projet  Le contenu des films produits dans le cadre de l’activité « 3.1.3) *La réalisation régulière de films témoignant de la vie quotidienne au sein des structures d’accueil, permettant de documenter le projet et notamment les évolutions qu’il produit (« avant-après »)*» est en lui-même un indicateur de résultat  Progression des jours de présence des enfants de moins de 18 ans en situation précaire accueillis en structures d’accueil petite enfance et temps libre | Evaluation et rapports annuels | Conditions externes |
| **Activités à développer** | 1.1.1) Un dispositif coordonné et de longue durée d’analyse des pratiques professionnelles  1.1.2) La mise à disposition de formations continues sur le thème de la diversité et de l’accessibilité (notamment la communication et l’accroche de publics éloignés) et la sensibilisation des établissements qui forment les futurs professionnels de l’EAJE  1.1.3) Des voyages d’étude  1.2.1) Un cycle de grandes conférences  1.2.2) Des rencontres locales entre et/ou avec des acteurs locaux (mise en réseau des structures d’accueil avec les partenaires locaux en lien avec les publics en situation de vulnérabilité)  2.1.1) La création de lieux de rencontre parents/enfants/professionnels et/ou la mise en œuvre d’activités de soutien à la parentalité **(Projet de jardin sensoriel de la crèche « La Farandole », Projet de lieu de rencontre de la crèche « Les petits Nicolas », Projets de soutien à la parentalité de la crèche « La Pause Grenadine, activités de soins en faveur des enfants en difficulté et de leur famille du centre pluridisciplinaire « La Maison 1002 pattes »)**  2.2.1) La mise en réseau de structures d'accueil luxembourgeoises avec des structures d'accueil françaises voisines inspirantes sur la thématique du projet social  2.3.1) Des aménagements au sein des structures visant à offrir aux enfants et aux familles un cadre/environnement solidaire et accueillant (notion d’ « aménagements raisonnables » - espaces intérieurs mais aussi extérieurs et le matériel)  2.3.2) Le recueil et la diffusion de récits de vie de parents  3.1.1) La réalisation et la diffusion d’un diagnostic de la situation de l’EAJE en province de Luxembourg au démarrage du projet (état des lieux + cartographie) : profil des familles et des enfants accueillis, taux de couverture, taux d’occupation, corrélation entre ces données et le niveau de vie de la commune dans laquelle est implantée la structure d’accueil, …  3.1.2) Le recueil et la diffusion de témoignages de professionnels de l’EAJE  3.1.3) La réalisation régulière de films témoignant de la vie quotidienne au sein des structures d’accueil, permettant de documenter le projet et notamment les évolutions qu’il produit (« avant-après »)  3.2.1) Le soutien à la mise en place et au développement des concertations communales/locales pour l’enfance (travail de réseau entre les structures d’accueil et les partenaires locaux en lien avec les publics en situation de vulnérabilité)  3.3.1) La réalisation d’une recherche-action qui assure le lien entre les différentes activités du projet et leur évaluation continue  4.1.1) Le développement d’une école des devoirs (EDD) menacée de fermeture (CEC « L’Atelier » de Barvaux)  4.1.2) Le développement de l’accueil d’enfants en situation de handicap (Les crèches « La Pause Grenadine » et « Les petits Nicolas »)  4.1.3) La diversification des âges des enfants accueillis par l'accueil d'enfants qui ont commencé l'école durant certains congés scolaires ou le mercredi après-midi et le soin à la transition vers l'école (Crèche « La Pause Grenadine »)  4.2.1) Le développement d’un atelier d’expression pour les enfants du Centre d’accueil Croix-Rouge pour demandeurs/euses d’asile « La Jastrée » de Barvaux (CEC « L’Atelier » de Barvaux)  4.2.2) Le développement d’activités d’accueil temps libre inclusives au départ d’une crèche elle-même inclusive afin de prolonger l’inclusion des enfants en situation de handicap au-delà de l’âge de 2 ans et demi ou 3 ans, et par là d’ancrer l’inclusion dans la petite enfance pour la cultiver au-delà … (Projet « Grandir dans la diversité » de la crèche « Les petits Nicolas »)  4.3.1) Le développement d’un cadastre continu des plages d’accueil disponibles au sein de structures d’accueil petite enfance et temps libre volontaires  5.1.1) La réalisation et la diffusion d'un diagnostic de la situation des droits de l'enfant en province de Luxembourg (freins et facilitateurs)  5.1.2) La rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'action visant à lever les barrières pouvant entraver l'effectivité des droits de l'enfant  5.2.2) La création (si nécessaire), la diffusion et la mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation et des ressources relatifs aux droits de l'enfant  Cf. Plan d’action Pierre Moisset :  – Travailler sur les attitudes, la posture des professionnel·le·s : prendre du recul, ne pas juger (pas si simple !), se centrer sur l’enfant et ses besoins  – Savoir écouter et saisir le contexte pour partir des personnes et de leur situation de vie – Développer des outils de mesure du développement des enfants pour objectiver les effets de l’action auprès des enfants. C’est gratifiant pour les équipes et rassurant pour les parents. Cette posture permet aussi de renforcer l’idée que la communauté éducative dans son ensemble travaille au service de l’enfant  – Réserver du temps régulièrement pour des réunions en équipe afin de partager les ressentis, de réfléchir ensemble à la bonne manière de réagir face à telle ou telle situation qui sur le moment peut dérouter le/la professionnel·le | **Moyens**  0.5 ETP de chercheur/euse (recherche-action) **Promemploi**  1 ETP de réalisateur (divers films) **Promemploi**  0.5 ETP de formateur (formations continues, sensibilisation et dispositif d’analyse des pratiques professionnelles) **Promemploi**  1 ETP de coordination du projet (dont voyages d’étude et conférences) **Promemploi**  0.34 ETP de psychologue (récits de vie de parents et témoignages de professionnels) **Promemploi**  0.5 ETP de secrétariat **La maison 1002 pattes**  Prestations de thérapeutes **La maison 1002 pattes**  … ETP de … **La Pause Grenadine**  … ETP de … **Les petits Nicolas** | **Coûts**  **1.1.1** = 64692  **1.1.2** = 33304.4 + 15319.56 = 48623.96  **1.1.3** = 62895  **1.2.1** = 14975  **1.2.2** =  **2.3.2** = 17475  **3.1.1** = 12900  **3.1.2** = 50500  **3.1.3** = 64450  **3.3.1** = 27225  **4.4 = frais de loyer + 156926.56 + 20000 + 194920** |  |

Cité dans la préparation mais non repris dans le cadre logique : « Pairémulation »

1. La « Garantie européenne pour l’enfance » recommande aux États membres d'identifier les « enfants dans le besoin » et de tenir compte des désavantages spécifiques subis par : a) les enfants sans domicile ou vivant dans des conditions de privation grave de logement; b) les enfants handicapés; c) les enfants souffrant de problèmes de santé mentale; d) les enfants issus de l'immigration ou d'une minorité ethnique, notamment les Roms; e) les enfants placés dans des structures d'accueil alternatives, en institution notamment; f) les enfants en situation familiale précaire. La Garantie vise à promouvoir l’égalité des chances pour les enfants exposés au risque de pauvreté ou d’exclusion sociale. Elle recommande aux Etats membres de fournir un accès gratuit et effectif aux enfants exposés au risque de pauvreté ou d’exclusion sociale à des services d’éducation et d’accueil de la petite enfance et à l’enseignement et aux activités extrascolaires. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. les niveaux du « système compétent » [↑](#footnote-ref-2)
3. Expliquer pourquoi [↑](#footnote-ref-3)
4. A destination principalement (mais pas exclusivement !) de la sphère de la gouvernance du système et des acteurs de l’insertion socio-professionnelle [↑](#footnote-ref-4)
5. Le non-recours renvoie à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d’une offre publique de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre. Concepts liés : non-connaissance, non-demande, non-réception, non-proposition [↑](#footnote-ref-5)